



Commune de Lignières

Place du Régent 1

2523 Lignières

Téléphone 032 886 50 30

commune.lignieres@ne.ch

www.lignieres.ch

IBAN n° CH52 0076 6000 L001 5180 9



Aux membres du Conseil général

Lignières, le 25 octobre 2024

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du point 6 de l'ordre du jour de la séance du 7 novembre 2024 concernant une demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 250'000.- pour l'élaboration de la 1^{ère} phase du projet d'une zone sportive et de détente

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Fin août 2024, une personne bienveillante envers le village de Lignières a contacté le Conseil communal pour lui demander audience. A cette occasion, cette personne a informé le Conseil communal que sa famille était disposée à financer un projet communautaire servant à renforcer le lien social et apportant une plus-value à la population de Lignières.

Cette personne a cependant émis le souhait qu'un avant-projet lui soit présenté dans un délai d'une vingtaine de jours.

Fort de cette aubaine, le Conseil communal s'est immédiatement mis au travail pour être en mesure de répondre à cette demande aussi inattendue et qu'extraordinaire.

Compte tenu des objectifs fixés par le mécène et du délai mis à sa disposition, le Conseil communal a dû rapidement opérer un choix sur l'avant-projet que celui-ci entendait proposer au mécène. Une idée s'est alors rapidement imposée, à savoir de développer une zone sportive et de détente sur le terrain situé au Nord des infrastructures du FC Lignières.

Ensuite, le Conseil communal a demandé à l'architecte-conseil de la Commune de Lignières de plancher diligemment sur ce dossier, afin d'être en mesure de pouvoir présenter un avant-projet au mécène dans le délai imposé.

L'avant-projet de zone sportive et de détente présenté au mécène a été découpé en trois phases et chacune de celles-ci a été chiffrée.

Sur la base des éléments qui lui ont été exposés, tant au niveau de l'esprit que de leur intégration, le mécène s'est alors déclaré disposé à financer l'intégralité de la 1^{ère} phase de ce beau projet. Il a également laissé entendre qu'il serait également ouvert à financer la suite des étapes, si le résultat de la 1^{ère} phase lui donnait pleine satisfaction.

Toutefois, celui-ci a néanmoins émis comme condition de pouvoir inaugurer la 1^{ère} phase du projet à mi-septembre 2025.

Commune de Lignières

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du point 6 de l'ordre du jour de la séance du 7 novembre 2024 concernant une demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 250'000.- pour l'élaboration de la 1^{ère} phase du projet d'une zone sportive et de détente

Fort de cette fabuleuse nouvelle, les membres du Conseil général ont été invités à participer à une séance informelle le 2 octobre dernier, afin que le Conseil communal puisse leur dévoiler les tenants et aboutissants de cet avant-projet et de pouvoir débattre avec eux de celui-ci. Dans la foulée, cet avant-projet a également été présenté aux sociétés locales et au corps enseignant, afin de recueillir leurs idées et leurs desideratas.

Or, il s'avère que cet avant-projet a rencontré un engouement unanime de toutes les parties.

Il convient dès lors de finaliser l'étude de la 1^{ère} phase de ce projet en adaptant quelque peu celui-ci en fonction de toutes les considérations exprimées de part et d'autre, tout en veillant à ne pas dénaturer son esprit initial. Cependant, au vu de l'importance et de la diversité des demandes reçues, il ne nous sera malheureusement pas possible de satisfaire tout le monde et des choix devront être opérés. La finalisation de cette étude nous permettra ainsi d'être en mesure de présenter au mécène et au Conseil général une 1^{ère} phase de projet aboutie sur le plan de son agencement, de son aménagement, ainsi que sur le plan financier et de solliciter le crédit nécessaire pour la réalisation des travaux y relatifs et enfin de déposer une demande de permis de construire à ce sujet.

Le rapport établi par l'architecte-conseil de la Commune de Lignières, M. Mathieu Oppliger, en lien avec la présente demande de crédit vous est joint en annexe. Celui-ci contient passablement d'informations telles que le contexte général, les phasages du projet, les thématiques qui seront traitées lors de la 1^{ère} phase du projet, le planning de la 1^{ère} phase du projet, les conditions d'aménagement du territoire, le descriptif des coûts du crédit d'étude sollicité pour les phases SIA 21 à 41, etc.

En complément à ce rapport, il nous paraît encore utile de préciser que la demande de crédit sollicitée englobe également les frais d'étude engagés par le Conseil communal dans le cadre de sa compétence financière jusqu'à ce jour pour l'étude de faisabilité et l'avant-projet (phases SIA 21 à 31).

L'estimation des coûts (marge d'approximation de 15%) des différents phasages du projet se présente actuellement comme suit :

Etape n° 1	CHF	2'634'424.05
1.1	Réalisation de l'entrée de la zone	
1.2	Construction de l'ensemble des aménagements et cheminements de la zone	
1.3	Installation des équipements sportifs et ludiques	
1.4	Mise en place des attentes techniques & structurelles pour le couvert multi-usages	
1.5	Plantation des arbres et éléments végétaux	
1.6	Mobiliers urbains	
Etape n° 2	CHF	1'779'596.25
2.1	Construction du couvert avec adaptation de la place existante	
Etape n° 3	CHF	2'312'799.50
3.1	Création du parking avec les couverts photovoltaïques	
3.2	Aménagements surfaciques avec la zone et la route	
Frais secondaires et compte d'attente	CHF	378'350.00
Coût total des trois étapes	CHF	7'105'169.80

Commune de Lignières

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du point 6 de l'ordre du jour de la séance du 7 novembre 2024 concernant une demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 250'000.- pour l'élaboration de la 1^{ère} phase du projet d'une zone sportive et de détente

La promotion d'activités physiques et de bien-être est essentielle pour le développement et l'épanouissement de notre communauté. La création de cette zone sportive et de détente permettra non seulement de répondre à ce besoin, mais aussi de renforcer le lien social et d'encourager un mode de vie sain et actif.

L'objectif de ce projet est de :

- Offrir un espace multifonctionnel accessible à tous les citoyens.
- Encourager la pratique de diverses activités sportives.
- Créer un espace de détente et de rassemblement pour les familles et les amis.
- Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté.

Nous avons aujourd'hui une opportunité exceptionnelle de recevoir un financement de la part d'un mécène qui souhaite, pour l'instant, rester discret sur son identité jusqu'à ce que le contrat formalisant son engagement financier pour cette 1^{ère} phase du projet soit finalisé.

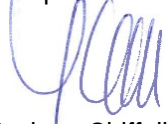
En marge de ce financement, nous entreprendrons également les démarches utiles auprès des instances susceptibles de subventionner un tel projet.

Le Conseil communal vous invite à accepter cette demande de crédit d'engagement et budgétaire et, par votre décision, à finaliser l'étude de la 1^{ère} phase de ce magnifique projet visant à améliorer le cadre de vie de notre communauté.

C'est dans cet esprit que nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à nous suivre dans cette démarche et à voter l'arrêté qui vous est soumis.

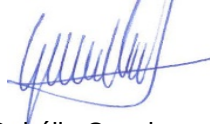
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente



Josiane Chiffelle

La secrétaire



Ophélie Gauchat

Annexes : - Projet d'arrêté

- Rapport établi par l'architecte-conseil de la Commune de Lignières en lien avec la présente demande de crédit
- Plans de l'avant-projet de zone sportive et de détente